

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 80 (1954)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:

Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Prix du numéro: Fr. 1.40
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° II. 5775, à Lausanne.

Expédition

Imprimerie « La Concorde »
Terreaux 31 — Lausanne.

Rédaction

et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475

Administration générale
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; † H. Matti, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Groscurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président;
M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



Rue Centrale 5. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE: *Etude analytique du trafic*, par JACQUES WEBER, ingénieur cantonal, Genève. — *Tables pour le calcul des distances mesurées avec la mire horizontale en invar*, par W. K. BACHMANN, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. — Union internationale des architectes: *Commission des constructions scolaires*. — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne: *Diplômes*. — *NÉCROLOGIE: Jules Marchand*, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. — *BIBLIOGRAPHIE*. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes: *Assemblée générale extraordinaire*. — *SERVICE DE PLACEMENT*. — *DOCUMENTATION GÉNÉRALE*. — *DOCUMENTATION DU BATIMENT*. — *NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES*.

ÉTUDE ANALYTIQUE DU TRAFIC

par JACQUES WEBER, ingénieur cantonal, Genève ¹

Introduction

La route, placée dans le cadre des réalités économiques et sociales, est devenue éminemment dynamique.

L'interdépendance des systèmes routiers, l'emploi commercial de la route en concurrence avec d'autres moyens de transport, les exigences de sa construction et de son entretien, la diversité de son emploi par les pouvoirs publics et par les divers groupes d'usagers, montrent qu'il ne suffit plus de créer la route pour elle-même mais qu'elle doit être conçue dans le cadre le plus large.

La route, source de richesse du pays, est devenue, par tradition et pour des raisons d'efficacité, une entreprise industrielle dirigée par les administrations. Celles-ci gèrent, coordonnent et construisent; l'usager paiera ce qui lui est vendu sous forme de kilomètres, d'air, de sécurité et de délassement.

Après avoir eu comme mission de donner accès aux terres et aux maisons, la route est devenue un instrument de travail complexe en servant aux transports rapides.

¹ Exposé présenté le 5 octobre 1953 à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne dans le cadre du II^e cours suisse de technique moderne de la circulation.

Les principaux documents qui ont servi de base à cette étude nous ont été fournis par l'Inspection fédérale des travaux publics à Berne. Nous exprimons nos vifs remerciements à M. Robert Ruckli, privat-docent, spécialiste du trafic routier, qui a bien voulu mettre à notre disposition l'exposé qu'il fit au cours de technique de la circulation, à Zurich, en 1952.

Non sans créer de violents antagonismes, par exemple entre la fonction d'accès et la fonction dynamique de la route.

Si le véhicule automobile a acquis en cinquante ans un degré remarquable de perfectionnement, la route n'a pas, et de très loin, suivi un développement parallèle. L'évitement d'une ville, par exemple, pose un problème que l'analyse du trafic doit résoudre non pas empiriquement, mais scientifiquement.

I. But de l'analyse

Dans de nombreuses régions, le trafic a atteint la capacité entière du réseau routier. Les plans empiriques de circulation doivent être remplacés par des plans scientifiques de construction prévoyant les besoins de la circulation en se basant sur des mesures. L'analyse du trafic sera l'étude de la structure et de l'écoulement de ce trafic.

La structure du trafic comprend les lois auxquelles obéit le trafic dans son ensemble; sa dépendance des conditions économiques et géographiques; son déroulement dans le temps et dans l'espace; la répartition des diverses catégories d'usagers dans la circulation générale; et enfin les raisons qu'ont les usagers de circuler. L'écoulement du trafic est régi par des lois qui lui sont propres; c'est donc un facteur purement technique.